

Lieu : Grand Auditorium de R.T.L. à Luxembourg (Luxembourg).

Orchestre : Orchestre de Jean Roderes.

Présentation : Josiane Shen.

Date : Samedi 5 Mars.

Réalisateur : René Steichen.

Durée : 1h 27.

Comme la France et le Royaume-Uni l'ont déjà fait, le Luxembourg organise le concours pour la seconde fois. C'est dans le même endroit qu'en 1962 que la Compagnie Luxembourgeoise de Télévision plante le décor, confiant la réalisation et la direction de l'orchestre aux mêmes personnes que quatre ans plus tôt, la présentation étant cette fois assurée par Josiane Shen. Le décor lui aussi change et le grand escalier offre à nouveau ses services, les différents artistes devant le descendre pour se présenter sur scène.

La 11^{ème} édition du concours fut précédée d'un grand nombre de discussions au sein des membres de l'Union Européenne de Radiodiffusion. Le but, louable, de ces propositions était d'améliorer la qualité du concours : le Luxembourg argumentait qu'une présentation des chansons sous forme de vidéos serait préférable, certains pays du sud de l'Europe considérant que 18 participants était beaucoup trop envisageaient un système de demi-finales auquel le Royaume-Uni s'opposa fermement. La Belgique, pourtant sensible aux problèmes linguistiques, allait même plus loin en proposant la sélection d'une seule chanson en français, une en anglais, une en allemand, une en néerlandais ou encore une en scandinave !!! Quant aux scandinaves qui venaient par là même d'apprendre qu'ils parlaient la même langue leur souci majeur était d'améliorer la qualité des chansons.

Certaines de ces remarques sont encore entendues de nos jours, mais le seul changement en cette année 1966 concerne à nouveau le système d'attribution des votes, ou plus justement celui de composition des jurys : il est précisé que ces derniers doivent être constitués de "membres représentatifs du public, parmi lesquels peut être inclus un certain nombre d'experts en musique légère et chanson populaire". Il est également exigé que chaque pays présente un titre dans une de ses langues nationales, en réponse à la Suède qui en 1965 avait choisi de chanter en Anglais.

Josiane Shen fera son apparition sur scène après la diffusion d'un film d'introduction présentant le Grand Duché du Luxembourg et animera le spectacle en français. Pierre Tchernia, maintes fois commentateur pour la France cède sa place à François Deguelt qui a déjà participé deux fois au concours sous les couleurs monégasques.

L'Italie fait appel pour la troisième fois à Domenico Modugno pour interpréter sa chanson. Il entend bien laisser un souvenir aux organisateurs, et lors de la répétition générale il refusera de chanter son titre, se déclarant insatisfait de l'orchestre, et quitta la salle. Le plus gênant étant que les jurés écoutaient cette répétition, et on se demanda alors si une chanson italienne serait présente lors du concours. Finalement, c'est sans orchestre et avec le seul support de son chef d'orchestre au piano, que Domenico Modugno interprétera " Dio come ti

amo". Les jurés ne lui pardonneront visiblement pas son caprice et ne lui accorderont aucun point.

La France est représentée par le jeune Dominique Walter qui interprète " Chez nous", un titre de Jacques Plante et Claude Carrère. Sa sélection, parmi 46 chansons, a déclenché un début de polémique, la mère de l'interprète, Michèle Arnaud, par ailleurs représentante du Luxembourg lors du premier concours, faisait partie du jury, et on peut supposer que sa voix a compté lorsque le comité de sélection hésitait entre ce titre et "C'est ton nom" défendu par Mireille Mathieu. Le résultat est sans appel : un seul point et une 16 ème place sur 18, premier accroc dans le parcours de la France jusqu'alors abonnée au top 5.

Michèle Torr faisait également partie de la sélection française, mais c'est sous la bannière luxembourgeoise qu'elle interprète " Ce soir je t'attendais". Monaco est défendu par une chanteuse Yougoslave, Tereza, qui 6 ans plus tard défendra son propre pays. Respectivement 10 ème et 17 ème, ni l'une ni l'autre ne relèveront l'honneur de la chanson francophone.

Le kilt du chanteur britannique ne séduira pas non plus et la 9 ème place qui lui est accordée restera 29 ans le plus mauvais score de son pays. Cette année 1966 est celle des pays scandinaves, la Suède prenant la seconde place et la Norvège la troisième.

Détail amusant, la représentante Norvégienne Åse Kleveland assurera la présentation du concours Eurovision en 1986, alors que la composante féminine du duo suédois Lill Lindfors et Svante Thuresson se chargera de celui de 1985.

Mais la ténacité a payé, et Udo Jürgens qui chantait le titre Autrichien pour la troisième fois consécutive remporte une victoire sans contestation possible avec près de deux fois plus de votes que son second. Tous les pays du sud du continent ont plébiscité "Merci chérie", qui deviendra dans une bonne partie de l'Europe un tube retentissant. La chanson italienne, pourtant dernière, deviendra un succès international dans son interprétation par Gigliola Cinquetti.

	D	Da	B	L	Y	N	Fi	P	A	S	E	Ch	M	It	F	NI	Irl	Gb	To	Rg
Allemagne			1									5		1					7	10e
Danemark						1	3												4	14e
Belgique	5							3		1						5			14	4e
Luxembourg									1	5					1				7	10e
Yougoslavie	3					1												5	9	7e
Norvège	1							3	3	3				5					15	3e
Finlande		3				3											1		7	10e
Portugal		1									5								6	13e
Autriche			5	5	5			1			1	3	5	3	3				31	1er
Suède		5				5	5				1								16	2e
Espagne					1			5										3	9	7e
Suisse				1					5				3				3		12	6e
Monaco																			0	17e
Italie																			0	17e
France													1						1	16e
Pays-Bas																	1	1	2	15e
Irlande			3		3										5	3			14	4e
Royaume-Uni				3													5		8	9e



ALLEMAGNE
Margot Eskens
 "Die zeiger der uhr"

A: Hans Bradtke
 C: Walter Dobschinski
 C.O.: Willy Berking



DANEMARK
Ulla Pia
 "Stop, mens legen er go' "

A: Erik Kaare
 C: Erik Kaare
 C.O.: Arne Lamberth



BELGIQUE
Tonia
 "Un peu de poivre, un peu de sel"

A: Philippe van Cauwenberg
 C: Paul Quintens
 C.O.: Jean Roderes



LUXEMBOURG
Michèle Torr
 "Ce soir je t'attendais"

A: Jacques Chaumelle
 C: Bernard Kesslair
 C.O.: Jean Roderes Godzinsky



YUGOSLAVIE
Berta Ambroz
 "Brez besed"

A: Elza Budav
 C: Mojmir Sepe
 C.O.: Mojmir Sepe



NORVEGE
Åse Kleveland
 "Intet er nytt under solen"

A: Arne Bendiksen
 C: Arne Bendiksen
 C.O.: Øivind Bergh



FINLANDE
Ann Christine Nyström
 "Playboy"

A: Ossi Runne
 C: Ossi Runne
 C.O.: Ossi Runne



PORTUGAL
Madalena Iglesias
 "Ele e ela"

A: Carlos Canelhas
 C: Carlos Canelhas
 C.O.: Jorge Costa Pinto



AUTRICHE
Udo Jürgens
 "Merci chérie"

A: Thomas Hörbiger & Udo Jürgens
 C: Udo Jürgens
 C.O.: Hans Hammerschmid



SUEDE
Lill Lindfors & Svante Thuresson
 "Nygammal vals"

A: Björn Lindroth
 C: Bengt Arne Wallin
 C.O.: Gert Ove Andersson



ESPAGNE
Raphael
 "Yo soy aquel"

A: Manuel Alejandro
 C: Manuel Alejandro
 C.O.: Rafael Ibarbia Serra



SUISSE
Madeleine Pascal
 "Ne vois tu pas ?"

A: Roland Schweizer
 C: Pierre Brenner
 C.O.: Jean Roderes



MONACO
Tereza
 "Bien plus fort"

A: Jean-Max Rivière
 C: Gérard Bourgeois
 C.O. : Alain Goraguer



ITALIE
Domenico Modugno
 "Dio come ti amo"

A: Domenico Modugno
 C: Domenico Modugno
 C.O. : Angelo Giacomazzi



FRANCE
Dominique Walter
 "Chez nous"

A: Jacques Plante
 C: Claude Carrère
 C.O. : Franck Pourcel



PAYS-BAS
Milly Scott
 "Fernando en
 Filippo"

A: Gerrit den Braber
 C: Kees de Bruyn
 C.O. : D. van der Linden



IRLANDE
Dickie Rock
 "Come back to stay"

A: Rowland Soper
 C: Rowland Soper
 C.O. : Noel Kelehan



ROYAUME-UNI
Kenneth McKellar
 "A man without love"

A: Peter Callander
 C: Cyril Ordanel
 C.O. : Harry Rabinowitz



La jolie Josiane Shen est l'hôte du concours Eurovision de la chanson 1966.



France Gall remet son prix à Udo Jürgens. Pendant la reprise de sa chanson il dira "Merci jurys" !



L'entracte sera assuré par les Haricots rouges, célèbre formation de jazz française.